



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.

Conseil municipal du 11 09 2020 « essentiel »

► Plan de Sauvegarde communal...

Le PCS, pourquoi et pour quoi faire ?

- Assurer l'alerte



- Assurer l'information à la population



- ® Assurer la population



- Assurer le soutien



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un Outil réalisé à l'échelle communale, sous la Responsabilité du **maire**, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs **naturels, technologiques ou sanitaires**. Il a pour objectif l'information **préventive** et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des **vulnérabilités** et des **risques** (présents et à venir, par exemple liés au **changement climatique** sur la commune, notamment dans le cadre du dossier départemental sur les **risques majeurs** établi par la préfet du département des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

« Le PCS est obligatoire »

► Aménagement de l'aire de jeux...

... Rue Maillot ...

Nous avons eu des jeux déclassés par la Commission de sécurité des jeux. Ensuite, la réglementation concernant la structure du sol alentours des jeux a changé... bref, nous devons revoir nos installations.

La société « imaj » nous propose pour remplacer les deux structures déclassées : Dumbo (escalades glissades) et un jeu à Ressort, et de remettre aux normes les sols des 3 jeux restant pour un montant de 14 120€ HT (16 944€ TTC). Il n'y a plus de subventions pour les parcs de jeux enfants.

Nous allons procéder en deux phases pour ces travaux, la 1^{ère} sur ce budget 2020 la deuxième sur le budget 2021.

① Une balançoire intergénérationnelle sur sol de béton et son sol souple de sécurité. (25kg/m²).

Coût : 7 500€ HT (9 000€ TTC).



2^{ème} phase budget 2021...

Mise en œuvre de sol souple coulé en place dans le parc de jeux, coût : 4 300€ HT (5 160€ TTC).

► City-stade...

Maintenance corrective sur le multisport : Refixation avec écartement aux normes et resserage de l'ensemble du terrain..
Forfait 300,00€ HT.

① Société imaj : Mise en œuvre d'un gazon synthétique lesté de sable 25 kg/m² sur l'ensemble de la surface du terrain à 25€ HT le m². Coût : 7 200€ HT.



② Société NERUAL : Fourniture et pose d'un revêtement synthétique sablé de 20 à 23 kg/m². Coût : 9 500€ HT.

Le conseil a décidé de retenir la solution ① pour un montant TTC de 9 000€ TTC.

► Incivilités... Dégradations...

ça continue... ça nous pourrit la vie. Rien de mieux que de mettre le feu sur un filet de but du city-stade. Encore un fait divers sordide, exécuté par (Il y a 43 synonymes pour donner un nom à ces Individus) qui font ces « délits » de basse intensité pour manquements aux règles de la vie commune. A qui dois-je m'adresser ? aux parents (s'il ont moins de 21 ans) malgré la majorité à 18 ans, les parents paient jusqu'à la date de l'ancienne majorité, les textes n'ayant pas été changés. De toute façon c'est le contribuable propriétaire vivant sur la commune qui paie ! Alors, lorsque que ces petites frappes, sacripants, vauriens, chenapans, incendiaires, etc., qui n'ont que faire de l'argent des administrés. Lorsque tout sera détruit, peut-être seront tranquille ?

► Et la carrière... ?



Pour l'instant l'affaire est au juridique, Nous avons pris un avocat à Paris et écrit à M. Bouygues qui a mandaté sa société Colas pour intervenir auprès du sous-traitant les Carrières de l'Est.

Il y a quelques points à revoir :

- Un terrain privé de un hectare situé en plein milieu de la carrière dont le propriétaire est sous tutelle. Il faut contrôler le foncier.
- L'hydrogéologue qui a réalisé l'enquête publique sur les forages captant l'eau et différent de celui qui apparaît dans le dossier de carrière.

- Le périmètre de protection de captage des eaux a bougé, pourquoi ?

Le seaff avait donné un avis défavorable, un contrôle est nécessaire.

- La zone R2 (rouge) affaissement brutal s'arrête nette au tracé de la carrière...
- Les trois premiers tirs d'essais ont eu lieu. Le 1^{er} un pétard mouillé. Le second d'une forte puissance, et le troisième a fait trembler et vibrer la maison bleue. La charge maximum officielle est de 100 kg. D'après des renseignements, elle faisait 104 kg.

► Repas des Anciens



Dimanche 15 novembre 2020, à partir de 12 heures.....

Inscriptions en mairie jusqu'au vendredi 9 octobre midi 2020.

Nous Accueillerons cette année les personnes nés (es) en 1957 et bien sûr ce qui suit...

► Regards...

Vases communicants...

Mme la ministre du travail, annonce qu'une entreprise va procéder à 2 800 embauches, dont 1 300 créations de poste.

Bonne nouvelle dans une conjoncture marquée par l'envolée du chômage. Sauf que cette entreprise n'est autre que **Pôle emploi**, dont les besoins en personnel grandissent avec le chômage.

Les éoliennes, une énergie pas si bon marché

Entendu, le vent ne coûte rien mais le transformer revient très cher. Le coût moyen de production par des éoliennes en France s'établit à 81 € le mégawattheure (MWh). A comparer avec les 59,80 € le MWh du parc nucléaire. Les dépenses de soutien à cette énergie renouvelable c'est 1,3 milliards € prélevées sur les consommateurs via la facture d'électricité. La contribution : CSPE 2,9% la facture....